

Fonds de diversification économique de 50 M\$ pour la MRC des Appalaches

9 mai 2018



THETFORD MINES, QC, le 7 mai 2018 /CNW Telbec/ - Le gouvernement du Québec confirme la mise en place du Fonds de diversification économique de la MRC des Appalaches. Doté d'une enveloppe d'intervention de 50 millions de dollars, ce fonds servira de levier économique pour stimuler davantage les investissements privés et

favoriser la création d'emplois.

Le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, M. Stéphane Billette, et le député de Lotbinière Frontenac, M. Laurent Lessard, en ont fait l'annonce aujourd'hui.

Citations :

« La région a été durement touchée par la fin de l'exploitation de l'amiante. La relance économique de celle-ci était une de mes priorités, et j'avais pris l'engagement de travailler à la création d'un levier d'investissement structurant. Ce fonds permettra donc de stimuler l'entrepreneuriat par le développement des entreprises, en générant des projets d'affaires solides et tournés vers l'avenir. Il favorisera l'expansion ou la création d'entreprises et encouragera la réalisation de nouveaux projets structurants pour la MRC. Grâce à sa mise en place, le gouvernement du Québec soutient la MRC afin de rendre son offre industrielle encore plus compétitive. » *Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac*

« La prospérité du Québec va de pair avec le développement de nos entreprises et de l'économie régionale. La création de ce fonds de diversification économique représente la concrétisation de l'engagement de notre gouvernement à soutenir les entreprises. Nous nous assurerons que ce nouvel outil répond efficacement aux besoins particuliers des entrepreneurs de la MRC des Appalaches et qu'il tient compte de leurs préoccupations. » *Stéphane Billette, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional*

« Le Fonds de diversification économique de la MRC des Appalaches, dont nous confirmons la mise en place aujourd'hui, a son équivalent à Lac-Mégantic. Il est devenu, chez nous, un levier privilégié pour les entreprises qui choisissent notre région en vue d'y prospérer, et je suis persuadé qu'il en sera de même pour les entrepreneurs de la

MRC des Appalaches. Je les invite donc à s'en prévaloir. » *Ghislain Bolduc, député de Mégantic*

Faits saillants :

- Le Fonds de diversification économique de la MRC des Appalaches fait partie des outils de développement économique régional mis en place par le gouvernement du Québec, au même titre que le Fonds de diversification économique du Centre du Québec et de la Mauricie, le Fonds de diversification économique de la MRC des Sources et le Fonds d'aide à l'économie de Lac Mégantic.
- Géré en étroite collaboration avec les intervenants économiques régionaux, le programme prendra fin lorsque les sommes de l'enveloppe d'intervention seront totalement engagées ou, au plus tard, le 31 mars 2023.